



CONTEXTE

- Dégradation des berges par le bétail
- Divagation des bêtes dans le cours d'eau
- Absence de ripisylve
- Colmatage des fonds

OBJECTIFS

- Protéger les berges contre le piétinement du bétail et sécuriser l'accès
- Recréer une ripisylve adaptée et pérenne par reprise spontanée de la végétation locale
- Protéger le cours d'eau contre l'envasement, le colmatage des fonds
- Limiter l'érosion des sols et les pollutions de l'eau par la matière organique et bactériennes
- Améliorer la qualité chimique et bactériologique de l'eau

RÉALISATION

- Mise en place de 1 600 m de clôtures
- Création d'un passage à gué

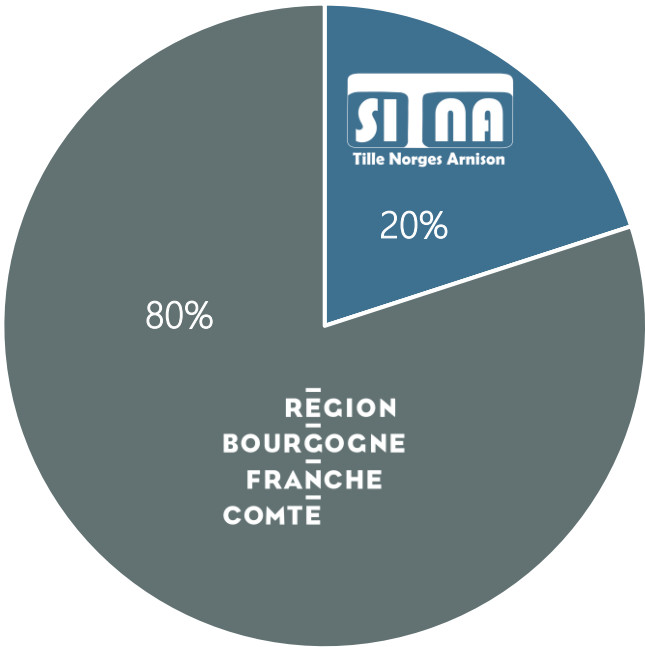
Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Travaux
Syndicat Tille, Norges et Arnison	Syndicat Tille, Norges et Arnison	Chenot Paysage

MISE EN DÉFENS DES BERGES
L'ARNISON
À
COLLONGES-ET-PREMIÈRES

2022, L'Arnison (FRDR11305)

MONTANT TOTAL
22 020 euros TTC

PLAN DE FINANCEMENT



Syndicat Tille, Norges et Arnison

